

PRÉSENTATION DU PROJET

o Le présent projet concerne l'aménagement de 10 espaces pour l'accueil de CAMPING-CARS. Dans le cadre du projet, il est prévu la création d'un LOCAL SANITAIRE, d'une piscine (bassin de 10 x 4,20 m), l'aménagement de 2 terrains de pétanque, ainsi que d'un espace de détente à proximité de la piscine et un autre à côté du terrain de pétanque N°2, le déplacement d'une habitation légère de loisirs existante et la construction d'un LOCAL de STOCKAGE (local non accessible au public, uniquement destiné au rangement du matériel nécessaire à l'exploitation de l'espace d'accueil des camping-cars)

o Le projet d'aménagement sera réalisé sur un terrain situé sur la commune de SAINT-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE, au 324 Route de l'Hermitage

o Dans le cadre de l'accessibilité handicapés, il est prévu la création d'un emplacement spécifique accessibles aux personnes à mobilité réduite à proximité du bloc sanitaire neuf, du terrain de pétanque, et de la piscine également accessible

o Le terrain présente une pente variable de 10 à 12 % du Nord-Ouest vers le Sud-Est. Des talus seront créés autour de certains espaces de stationnement pour des camping-cars

Références cadastrales: Section : B
Parcelle : 370 - 371 - 372 - 569
Superficie : 21 130,00 m²

DESCRIPTION DU PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT EXISTANT**o SUR LE TERRAIN**

- La propriété existante est une propriété bâtie comprenant une maison d'habitation et une piscine privative - Le reste du terrain est enherbé sur sa totalité - Dans le cadre du projet, un arbre sera abattu permettant l'espace de circulation des camping-cars

o ENVIRONNEMENT

- Le projet sera entièrement implanté dans la zone NTHL de la commune
- Le terrain est desservi et implanté en bordure de la route de l'Hermitage

DISPOSITION PRÉVUES POUR ASSURER L'INSERTION DANS LE PAYSAGE**o ACCÈS**

- L'accès depuis la route de l'Hermitage est existant conservé
- Les voiries de circulation intérieure et les emplacements d'accueil des camping-cars seront empierrés (finition castine) - Au total 10 emplacements seront créés et délimités par des haies végétales

o CONSTRUCTIONS PROJETÉES

- Bloc sanitaire : Murs en briques ou agglomérés de ciment avec finition en bardage bois vertical - Coloris chêne clair
- Bloc sanitaire : Charpente apparente en bois - Coloris chêne clair
- Bloc sanitaire : Couverture en tuiles double canal DC12 - Teinte diversifiée
- Bloc sanitaire : Planches de rives en bois - Coloris chêne clair
- Bloc sanitaire : Zinguerie en zinc naturel
- Bloc sanitaire : Menuiseries extérieures en PVC - Coloris : Blanc
- Local de stockage : Couverture en plaques ondulées de fibrociment - Teinte flammée
- Local de stockage : Murs à ossature bois avec finition en bardage bois vertical - Coloris chêne clair
- Terrasse espaces de détente en bois - Couleur naturelle bois
- Terrains de pétanque - Revêtement en graviers
- Hauteur maximale des constructions projetées au faîtage : 4,70m (sanitaires) et 7,00m (local de stockage)
- Implantation : L'extension projetée et le local de stockage seront implantés suivant les indications portées sur le Plan de Masse